

Annexe II - rapport au Bureau n°13/2020/CACL

relatif aux modalités d'application à la CACL de l'ordonnance du Conseil des Ministres en date du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de COVID-19.

Proposition de processus décisionnel temporaire

